



Au terme de deux semaines de grève, les ouvriers de Techspace Aéro, réunis ce lundi 29 mars en assemblée générale, ont approuvé à l'unanimité le protocole d'accord issu, la veille, d'après négociations. Les ouvriers et leurs organisations syndicales réclamaient la reconduction automatique des prépensions à 58 ans, à savoir, pour 2010, le départ de 30 ouvriers en prépensions, avec l'embauche de 30 jeunes à contrat à durée indéterminée. La deuxième revendication portant sur une augmentation salariale (voir notre [dernier article](#) et [l'interview](#) sur notre site).

Ils n'obtiennent pas entière satisfaction. Mais la direction, qui ne voulait rien céder, a bien dû lâcher prise devant la détermination des ouvriers et la lutte en front commun syndical.

L'accord prévoit la mise en prépension à 58 ans, et cela sur une durée de trois, d'une partie importante des ouvriers prépensionnables, avec engagement d'autant de jeunes en CDC (contrat à durée indéterminée).

## **Techspace Aéro (Herstal): Fin du bras de fer !**

Écrit par Denis Horman

Lundi, 29 Mars 2010 17:09 - Mis à jour Lundi, 29 Mars 2010 18:59

---

Il prévoit également la possibilité de crédit-temps 4/5 pour les ouvriers de 55 ans et plus, ces travailleurs bénéficiant d'un complément patronal de 150 euros brut par mois.

Quant à l'aspect salarial, une prime unique de 200 euros sera versée d'ici fin juin ; de même, une prime à l'intéressement (résultats) de l'entreprise, accordée jusqu'à présent aux seuls employés et cadres, sera également attribuée à tous les ouvriers à partir de 2012.

Enfin, point non négligeable par les temps qui courent, la garantie (sécurité) de l'emploi est assurée jusque fin 2012.

Nous reviendrons plus amplement sur le bilan de cette grève.